

### ESC-INT3: ESCALIER MONUMENTAL BALANCE EN BOIS MASSIF

NB: Les 3 escaliers balancés existants du RDC ainsi que l'escalier bois monumental préexistant ont été démontés, numérotés, déposés soigneusement et entreposés en container par le lot gros-œuvre.

Récupération partielle des limons bois garde-corps ferronnés et main courante bois pour modification et recréation d'un escalier monumental, balancé, en bois massif, essence identique aux bois des éléments récupérés.

L'escalier monumental du projet se compose de 3 volées de marches balancées ainsi qu'un garde-corps en barreaudage ferronné vertical + main courante bois montant sur les 3 niveaux, du RDC au R+1.

1° volée, RDC ENTRESOL: 20 hauteurs / 19 marches.  
Départ RDC 0.00 (412.88ngf) / arrivéeEntresol +3.35 (416.23ngf)  
Hauteur 16.75cm / giron 28cm.

2° volée, ENTRESOL RDJ: 19 hauteurs / 18 marches.  
Départ Entresol +3.35 (416.23ngf) / arrivéeRDJ +6.37 (419.25ngf)  
Hauteur 15.90cm / giron 28cm.

3° volées, RDJ R+1: 25 hauteurs / 24 marches.  
Départ RDJ +6.37 (419.25ngf) / arrivée R+1+10.57 (423.45ngf)  
Hauteur 16.80cm / giron 28cm.

Calcul du balancement de l'escalier à la charge de l'entreprise suivant dessin architecte et respect ligne de foulée à 60cm.  
Largeur totale 140cm soit deux unités de passage. Largeur minimum entre main courante et garde-corps 120cm pour respect de la réglementation sécurité incendie.  
Hauteur main courante et garde-corps 100cm.

L'ouvrage comprend:

- la récupération pour adaptation (y compris vérification du clouage et des assemblages)des limons existants et complément côté jour de l'escalier Y compris fabrication de parties neuves pour complément des nouveaux limons et mise en œuvre à l'identique.
- la création à neuf d'un limon latéral bois massif en périphérie des murs de la cage d'escalier, fixation dans murs (mur en pierres / béton / agglo suivant localisation). Prévoir une bande de désolidarisation acoustique entre limon et mur de la chambre 2 (RDJ) /logement de fonction R+1.
- le décapage, ponçage, rebouchage, nettoyage, y compris toutes sujétions de reprise des éléments,
- la fabrication sur mesure, en bois d'essence identique au bois de l'escalier existant, pour complément, de tous les éléments nécessaires à la création du nouvel escalier.
- la modification des éléments neufs et récupérés en fonction de la nouvelle courbure de l'escalier. L'entreprise complétera les parties manquantes par des éléments en bois massif de même essence et de même traitement pour assurer la continuité visuelle de l'ouvrage entre escaliers et paliers.
- la création neuve de marches et contre-marches en chêne massif de pays, finition foncée et huilée 3 couches (teinte et aspect assortie au parquet des paliers, à valider par architecte suivant présentation d'échantillon),

- la restauration, réparation des barreaudages du garde-corps acier existants pour repose et création de barreaudages neufs, traités à l'identique pour compléter l'ouvrage. Entraxe entre barreaux: 10cm

- La récupération des existants et complément à neuf des parties manquantes d'une main courante pour garde-corps, en bois massif de même essence que l'escalier. La lisse bois sera cintrée sur mesure et à adapter sur garde-corps en barreaudage ferronné Dimension:32 ml. Hauteur 100cm au-dessus des planchers et 90cm dans le rampant mesure prise sur le nez de marche. Fixation par visserie encastrée dans l'épaisseur du bois et bouchonnage. Validation du profilé et de l'essence sur présentation d'échantillon à l'architecte et au maître d'ouvrage.

L'ouvrage répondra aux exigences normatives en matière de sécurité incendie et accessibilité PMR, dépassement par rapport au départ et arrivée escalier, etc.

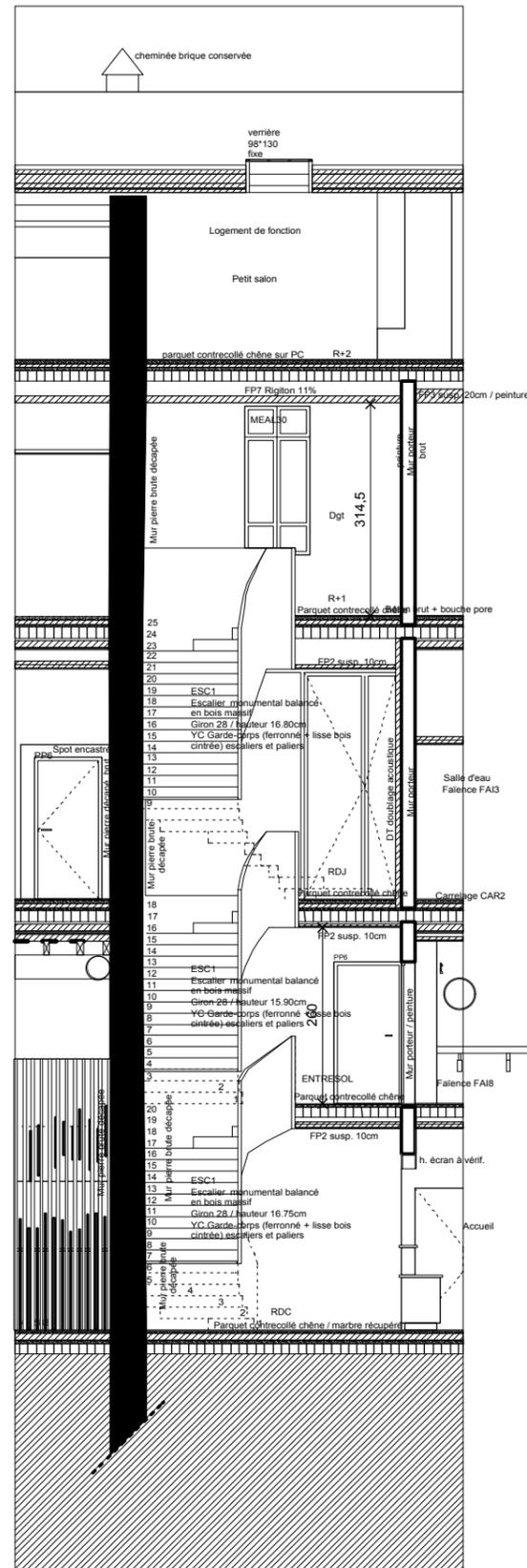
**Finition:** huilée (teinte au choix de l'architecte sur présentation d'échantillons), écolabellisée, 3 couches minimum. Résultat uniforme de teinte.

Y compris toutes sujétions de reprise, ponçage, restauration et remise en état des éléments existants.  
Y compris toutes sujétions de pose, découpe, raccord, assemblage, fixation et finitions.

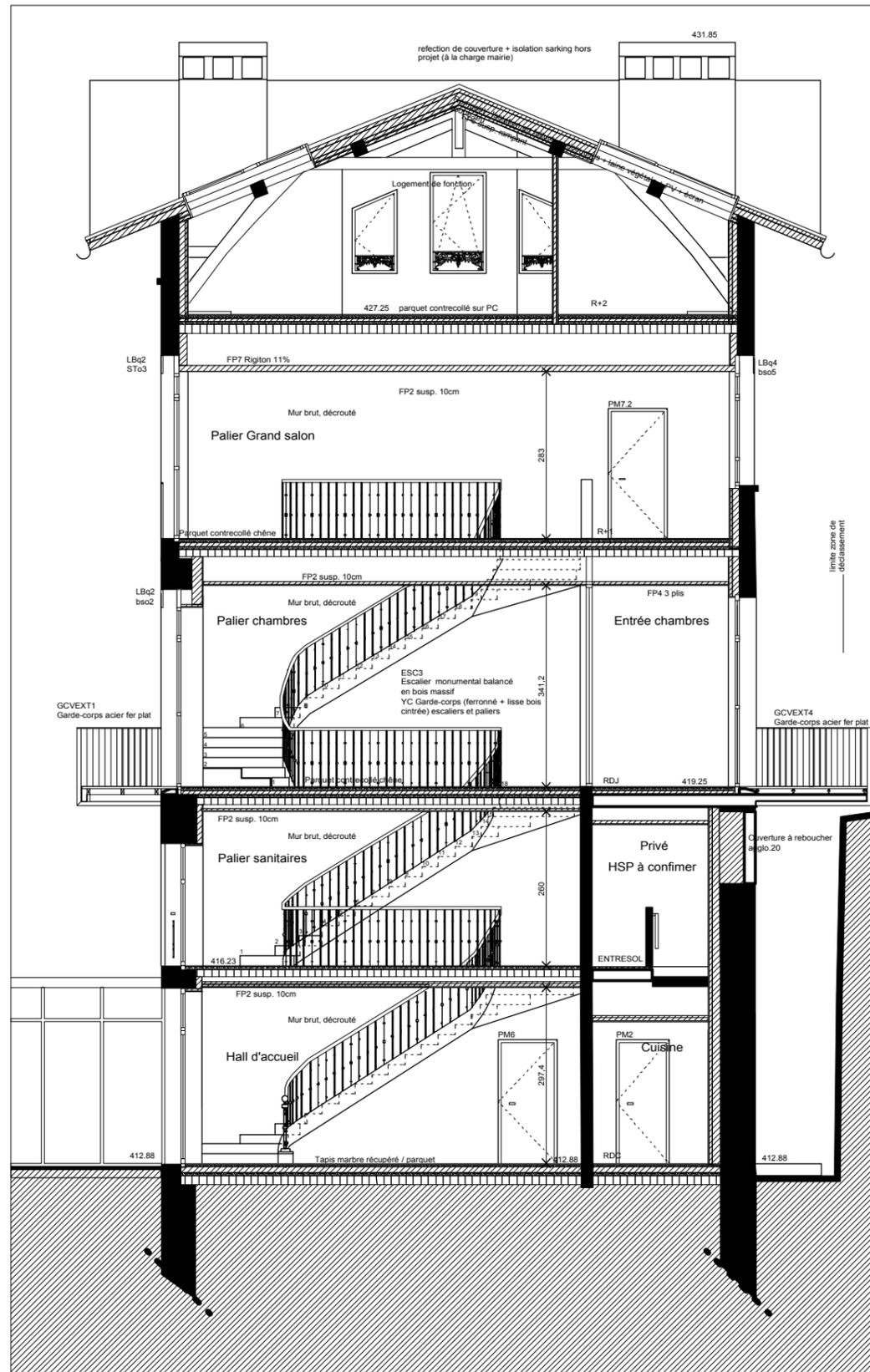
**Localisation:** Hall d'accueil, du RDC au R+1

**Quantité:** 1 ensemble.

COUPE DD'



COUPE DD'



**PHASE DET**

Transformation et extension du "Grand Chalet" pour création de la "MAISON ARIBERT"

Maître d'ouvrage:  
C. ARIBERT  
595, route du bouloard  
38 410 Saint-Martin d'Uriage

Projet : Le Grand Chalet  
Allée des cèdres  
38410 Uriage-les-Bains



26/06/2018

MENUISERIE INTERIEURE N°10

ESC-INT3

1/100

40

**SORAETEC**

SORAETEC  
91, rue général Mangin  
38 000 GRENOBLE  
04 76 49 09 17  
soraetec@wanadoo.fr

**ENERCOBAT**

ENERCOBAT  
3, rue du pré Bénévix  
74 300 CLUSES  
04 50 34 79 48  
s.chatz@enercobat.com

**THERMIBEL**

THERMIBEL  
3, rue des pins  
38 100 Grenoble  
04 38 12 15 70  
acoustique@thermibel.fr

**Opci**

Opci  
3a, rue Joliot Curie  
38 320 Eybens  
04 76 24 95 00  
marc.raynaud@opcig.com

ARCHITECTURE ENVIRONNEMENTALE  
CONTEMPORAIN ET ONIRIQUE

Joëlle PERSONNAZ  
mandataire  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
7 chemin des charreaux  
38 410 VAULNAVEYS-LE-HAUT  
06 20 84 49 85 / 04 57 93 78 67  
jpersonnaz.architecte@gmail.com